

# FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

Mars 2013 • numéro **9**

GRANDES CULTURES



**LES PRIX PAYÉS AUX  
PRODUCTEURS**  
**Résultats de l'enquête  
trimestrielle pour le  
1<sup>er</sup> trimestre de la  
campagne 2012/13**



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)



Le calcul des prix payés aux producteurs présentés dans ce document résulte d'une moyenne pondérée des prix d'achat des organismes stockeurs par les volumes collectés dans chaque région. Ces prix d'achat sont issus de la comptabilité des organismes stockeurs et sont actualisés et consolidés chaque trimestre, intégrant donc les compléments de prix apportés en cours de campagne, afin d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet. Ils se distinguent ainsi des prix payés aux producteurs présentés dans la brochure mensuelle « Situation céréalière française » qui donnent une situation des prix pratiqués au 15 du mois.

## Évolution des prix d'achat

En €/t	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/2012		2012/13	Variation	Variation
	30/09/2007	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/06/2012	30/09/2012	trimestrielle	annuelle
Blé tendre	154	149	103	146	166	183	196	7 %	19 %
Blé dur	183	233	174	148	238	272	211	-22 %	-11 %
Orges	144	157	92	120	160	185	183	-1 %	15 %
Maïs	164	176	92	132	160	170	204	20 %	27 %
Seigle	135	137	93	117	150	164	177	8 %	18 %
Avoine	139	139	79	98	150	172	191	11 %	27 %
Triticale	142	136	83	129	144	164	178	8 %	23 %
Sorgho	164	99	83	131	141	160	190	19 %	35 %
Colza	248	345	231	301	389	430	444	3 %	14 %
Tournesol	315	299	205	326	378	408	452	11 %	20 %
Soja	278	305	243	317	319	357	433	21 %	36 %
Pois	163	193	140	158	191	213	242	13 %	26 %
Féveroles	221	198	139	153	199	225	272	21 %	37 %

Les données présentées dans ce document concernent le premier trimestre de la campagne 2012/13. Il s'agit donc des transactions réalisées au cours de la période allant de juillet 2012 à septembre 2012.

Ce début de campagne se distingue par un très net rapprochement des prix des différentes céréales. Avec un différentiel maximum de 35 euros relevé entre deux espèces, les prix à la production des céréales n'ont jamais été aussi homogènes. Cette situation résulte de la conjugaison d'une très importante révision à la baisse du prix du blé dur alors que les autres espèces profitent d'une tendance haussière généralisée. Le blé dur se démarque ainsi avec un repli de - 61 euros, quand les autres céréales bénéficient de gains compris entre +12 euros (seigle) et + 34 euros (maïs), le prix des orges se maintenant toutefois inchangé.

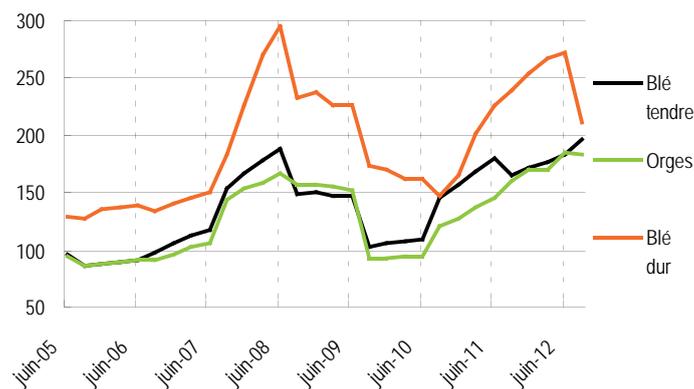
Les tensions sur les prix concernent encore plus fortement les oléagineux et les protéagineux. En effet, si le colza ne gagne que 14 euros par rapport au dernier relevé de la campagne précédente, la hausse atteint 76 euros sur le soja en lien avec la forte baisse de la production (- 19 % sur la récolte française 2012/13).

A l'exception du blé dur, la campagne 2012/13 s'ouvre donc sur des prix qui correspondent à des records depuis que l'enquête a été mise en place. Les oléagineux concernés par l'enquête s'échangent à plus de 430 €/t et les protéagineux à plus de 240 €/t.

### Blé meunier

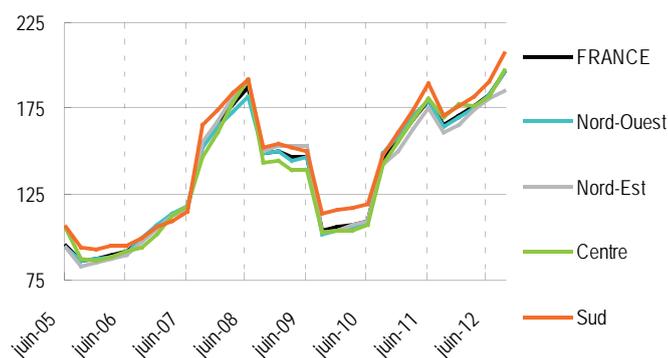
Dès l'ouverture de cette nouvelle campagne, les prix du blé tendre affichent des niveaux inédits jusqu'alors : 196 €/t. L'an dernier, en fin de campagne, les derniers compléments avaient conduits les prix à la production très proches du précédent record établi en 2007 (187 €/t), à 183 €/t. Réévalués de 13 euros par rapport à cette consolidation annuelle 2011/12, les premiers prix de 2012/13, annoncent ainsi une nouvelle campagne de prix au plus haut. Le regroupement du Sud enregistre, comme habituellement, les prix les plus élevés (208 €/t)

### Blés, orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

### Blé tendre : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer



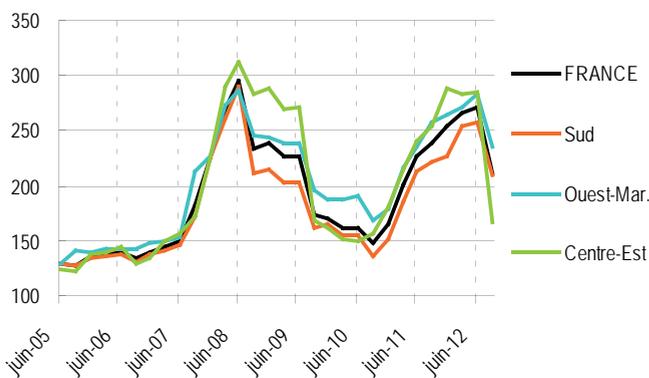
mais également la plus importante réévaluation par rapport au prix moyen 2011/12 (+16 euros). A l'inverse, le regroupement du Nord-Est, conserve sans changement les prix les moins attractifs (185 €/t) tout en enregistrant la réévaluation la plus modérée (+4 euros). La configuration des prix à l'échelle interrégionale apparaît ainsi plus contrastée que tout au long de la précédente campagne (au maximum 12 euros entre deux regroupements).

### Blé dur

Le blé dur fait figure d'exception parmi les céréales et les oléo-protéagineux enquêtés, avec des prix d'achat qui se rétractent très fortement au cours de ce premier trimestre de campagne. En 2011/12, le prix à la production du blé dur a été réévalué régulièrement tout au long de la campagne, sans rattraper toutefois le record de 2007/08, à 272 €/t contre 295 €/t en 2007/08.

La décote sur cette 1<sup>ère</sup> consolidation pour la nouvelle campagne dépasse 60 euros, à 211 €/t. La révision à la baisse est particulièrement prononcée sur les prix pratiqués dans le regroupement du Centre-Est, en raison d'un choix de prudence fait par certains collecteurs face à des questions de qualité. Tout comme au cours de la campagne 2008/09, ce début de campagne 2012/13 présente ainsi de très importantes disparités entre les différentes situations interrégionales. En effet, le différentiel de prix maximum relevé entre deux regroupements régionaux atteint 68 euros, constaté entre les prix de l'Ouest-Maritime et ceux du Centre-Est.

#### Blé dur : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

### Orges

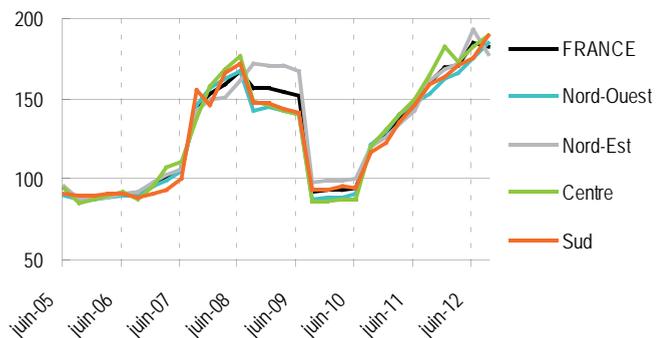
Les différents prix des transactions en orges enregistrées sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2012/13 conduisent au calcul d'une moyenne nationale presque inchangée par rapport au prix moyen de la campagne précédente, à 183 €/t.

Ce constat général rassemble cependant des évolutions très contrastées selon les regroupements régionaux. En effet, pour le regroupement du Nord-Est, dont les prix définitifs 2011/12 étaient les plus élevés, le 1<sup>er</sup> trimestre de cette nouvelle campagne se caractérise par des prix en repli. Le recul, de -14 euros, porte le prix moyen de ce regroupement à 178 €/t. Ce groupe affiche ainsi les prix les plus faibles. A l'inverse, dans les trois autres regroupements, les prix ont été revus à la hausse par rapport à ceux consolidés de 2011/12. Le regroupement du Sud,

avec une hausse de +14 euros sur le trimestre profite, à ce stade de la campagne, des prix les plus attractifs, soit 190 €/t.

Lors de la précédente campagne, les orges et le blé meunier se sont échangés à des prix équivalents. Ces deux espèces se désolidarisent donc de nouveau, avec la conjugaison des augmentations observées en blé et de la stagnation sur les orges, et le blé profite sur ce 1<sup>er</sup> trimestre d'un bonus de 13 euros.

#### Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

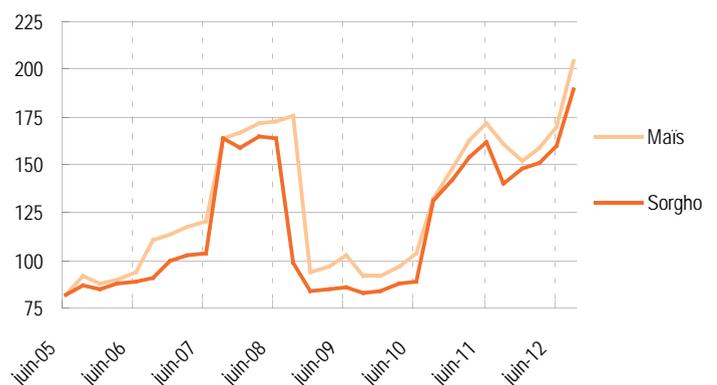


Source : FranceAgriMer

### Maïs et sorgho

En 2011/12, comme en 2010/11, les prix d'achat du maïs et du sorgho ont frôlé leurs précédents records de 2007/08 (moins de 5 euros d'écart). Le premier trimestre 2012/13 se présente comme en 2007/08 et dans la tendance générale haussière, avec des révisions importantes, supérieures à 30 euros par rapport au prix moyen 2011/12.

#### Maïs et sorgho : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

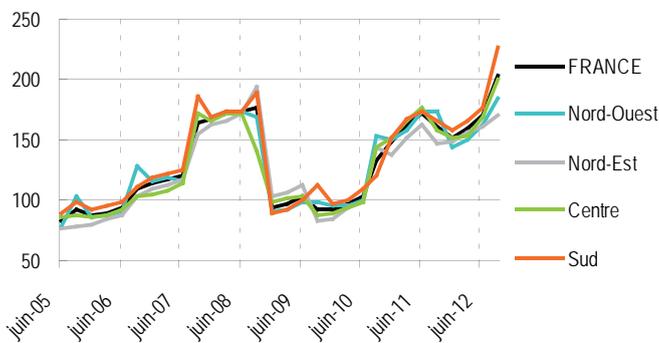


Source : FranceAgriMer

Les données issues de la comptabilité des collecteurs sur le premier trimestre 2012/13 conduisent à un prix moyen du maïs record de 204 €/t. Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis septembre 2008, le prix à la production du maïs bénéficie d'un bonus (+7 euros) sur celui du blé tendre. Les prix relevés dans le regroupement du Sud étaient déjà les plus attractifs en 2011/12. Ils profitent sur ce 1<sup>er</sup> trimestre des gains les plus importants (+50 euros) et affichent en conséquence un prix moyen de 227 €/t.

Le regroupement du Nord-Est enregistre les augmentations les plus modérées (+ 9 euros), et donc toujours les prix moyens les plus faibles (171 €/t).

#### Maïs : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Le constat est comparable pour le sorgho dont le prix moyen atteint maintenant 190 €/t. En 2011/12, cette espèce était devenue la céréale la moins chère. A la faveur de ces dernières corrections, une tonne de sorgho s'échange à présent 7 euros de plus que les orges et 12/13 euros de plus que le triticale et le seigle. Comme pour le maïs, les situations de prix entre les différentes régions sont particulièrement contrastées, avec un différentiel maximum entre deux regroupements de 69 euros.

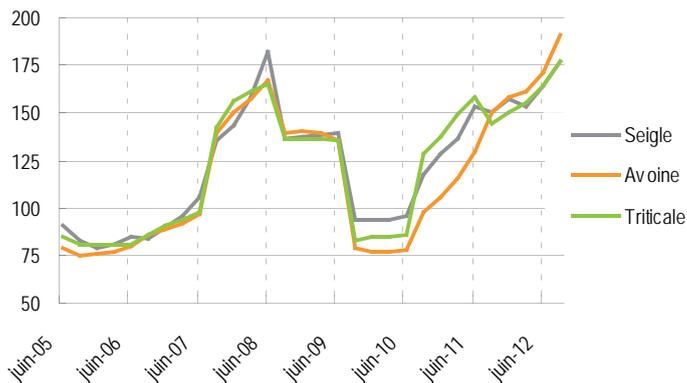
#### Seigle, Avoine et triticale

Les prix de ces trois espèces entament la campagne 2012/13 dans la continuité du constat effectué en fin de campagne 2011/12 : seigle et triticale sont à parité, alors que l'avoine profite d'un bonus qui se renforce encore (13/14 euros).

Une tonne d'avoine s'échange ainsi 191 €/t, soit 19 euros de plus que le prix moyen définitif pour 2011/12 tandis que les transactions en seigle et en triticale s'effectuent autour de 177/178 €/t.

Pour l'avoine, 2011/12 s'est soldée sur des prix inédits ; cette nouvelle campagne poursuit ainsi cette tendance avec des prix encore exception-

#### Seigle, avoine, triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

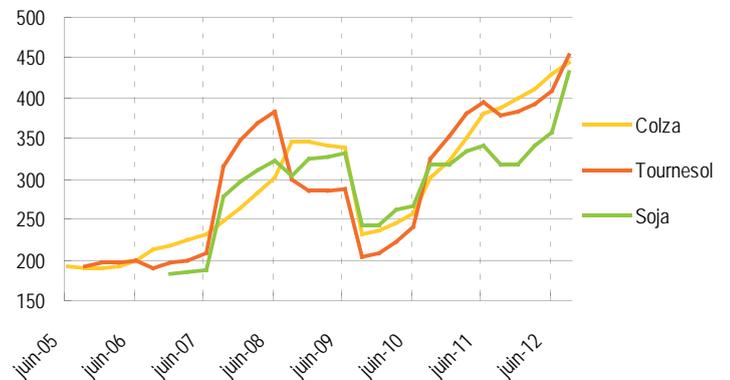
nels. Le triticale dépasse également son précédent record de 2007/08. En revanche, le prix d'achat du seigle se maintient encore à 5 euros de moins que son record de 2007/08.

#### Oléagineux

La campagne 2011/12 s'est conclue sur des prix des différents oléagineux particulièrement disparates. Les transactions effectuées ce 1er trimestre 2012/13 inversent ce mouvement et rééquilibrent ces prix, à la faveur de gains importants sur les prix du tournesol (+ 44 euros) et surtout du soja (+76 euros) alors que la production française 2012/13 est annoncée en forte baisse sur ces deux espèces (- 14 % et - 19 % respectivement).

Les relevés de prix n'ont ainsi jamais été aussi homogènes, les trois espèces se tenant dans un intervalle de moins de 20 euros. De plus, dans tous les cas, les oléagineux établissent, à ce stade de la campagne, de nouveaux records de prix, pour la troisième campagne consécutive.

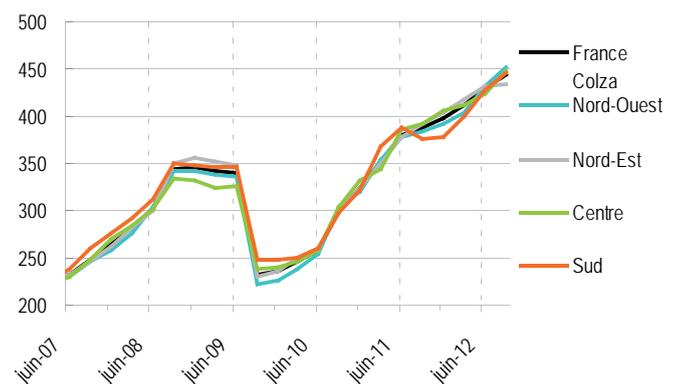
#### Colza, tournesol, soja : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Le prix d'achat du colza maintient le cap à la hausse. Le seuil des 400 €/t a été franchi la campagne précédente et, avec une nouvelle hausse de 19 euros, le prix moyen 2012/13 à ce stade de la campagne atteint maintenant 444 €/t. Le regroupement du Nord-Est se distingue avec des prix qui se maintiennent presque inchangés par rapport à ceux

#### Colza : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer



de 2011/12 et qui sont à présent les moins attractifs, à 434 €/t. Le regroupement du Nord-Ouest conserve les prix les plus élevés, à 453 €/t. Comme le colza, le prix à la production du tournesol a franchi le seuil des 400 €/t pour la première fois en 2011/12 (prix de campagne consolidé à 408 €/t). Mais les pressions à la hausse sont encore plus importantes pour le tournesol en ce début de campagne. En effet, le prix d'achat consolidé sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2012/13 est supérieur de 44 euros au prix définitif 2011/12. La tonne de tournesol s'échange donc au prix record de 452 euros.

Au cours de la campagne 2011/12, les prix du soja s'étaient désolidarisés de ceux des autres oléagineux, avec des hausses nettement plus contenues. Le précédent record (2010/11 : 341 €/t) a été dépassé, mais pas aussi fortement (357 €/t). En revanche, au 1<sup>er</sup> trimestre 2012/13, les prix d'achat du soja profitent d'une révision à la hausse exceptionnelle (+76 euros), la plus forte parmi les espèces enquêtées, et retrouvent un niveau proche de celui des autres oléagineux : 433 €/t.

### Protéagineux

Comme pour les céréales et les oléagineux, ce premier trimestre de la campagne 2012/13 se caractérise par une envolée des prix des protéagineux alors que la récolte prévisionnelle française est annoncée en recul de plus de 10%.

Le pois gagne 29 euros par rapport à son prix moyen 2011/12 et, pour les féveroles, la hausse atteint 47 euros. Là encore, il s'agit de prix records puisque ces évolutions portent le prix moyen d'une tonne de pois à 242 euros (2011/12 : 213 euros) et celui d'une tonne de féveroles à 272 euros (2007/08 : 257 euros).

### Féveroles, pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

## Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales et des oléoprotéagineux achetés par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Tous les trimestres, les Directions Régionales de FranceAgriMer calculent un prix à la production moyen régional par espèce depuis le début de la campagne. Ce calcul s'effectue à partir de la comptabilité (compte d'exploitation) d'un échantillon de 130 collecteurs représentatifs (tonnages collectés et valeurs des apports). Aucune distinction n'est faite entre les différents systèmes de transactions.

Il s'agit de prix consolidés et non pas de prix à un instant donné, ce qui permet donc de prendre en compte les compléments de prix apportés en cours de campagne. Ces prix s'entendent rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et après déduction des frais de séchage pour le maïs.

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce

- **Blé tendre** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)
- **Blé dur** : Sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur), Ouest-Maritime (Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes), Centre-Est (Centre, Rhône-Alpes)
- **Orges** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)
- **Avoine** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Seigle** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Triticale** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Maïs** : Nord-Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)
- **Sorgho** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes
- **Colza** : Nord-Ouest (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Centre, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)
- **Tournesol** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes
- **Soja** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes
- **Pois** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes
- **Féveroles** : Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie

---

Les prix payés au producteurs - résultats de l'enquête trimestrielle pour la campagne 2012/13 / LES SYNTHÈSES de FranceAgriMer / édition 2013

FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex

tél. : +33 1 73 30 30 00 / [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr) / [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) / Directeur de la publication : Fabien Bova

Rédaction : Direction Marchés, études et prospective / Service Bases d'information économique / Unité Enquêtes et données filières / Dominique Brulé

Conception et réalisation : FranceAgriMer, direction de la Communication et de l'information, studio PAO

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Fin de rédaction : mars 2013

Sources principales : FranceAgriMer – établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Crédits photos : FranceAgriMer / Droits réservés

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer / ISSN 2259 - 0161

